



Coupures d'électricité pour impayés : plus dans la Vienne avec SORÉGIÉS

lundi 28 mars 2022, par [lpe](#)

Concrètement, SORÉGIÉS met fin aux coupures d'alimentation en électricité pour ses clients particuliers en situation d'impayés, quel que soit le moment de l'année. Avec cette mesure, SORÉGIÉS va plus loin que ses obligations réglementaires en dehors de la période de trêve hivernale, en remplaçant la coupure par une limitation de puissance à 1 kVA.

Cette mesure, qui entre en vigueur à partir du 1er avril 2022, s'applique aux clients particuliers dotés d'un compteur LINKY communicant. Près de la moitié des clients de SORÉGIÉS sont donc immédiatement éligibles à cette mesure. L'ensemble des clients particuliers de SORÉGIÉS bénéficieront progressivement de cette mesure, compte tenu du programme de déploiement des compteurs LINKY par le gestionnaire de réseau de distribution d'ici fin 2024.

Une puissance de 1 kVA permet de maintenir plusieurs usages essentiels de l'électricité, tels que l'éclairage, le fonctionnement d'équipements de cuisine (le réfrigérateur, le congélateur...), ou encore la recharge d'appareils électroniques. Une telle puissance permet d'assurer un service minimum en attendant que le client régularise sa situation, les factures d'énergie restant dues.

SORÉGIÉS renforce ainsi l'accompagnement de ses clients en situation de précarité énergétique. Son service clients basé à Poitiers et ses 9 agences de proximité accueillant le public partout dans la Vienne assurent un dialogue continu et personnalisé avec les clients particuliers en difficulté de paiement. Des solutions individualisées sont mises en œuvre, le cas échéant en liaison avec les services sociaux et notamment le Fonds de Solidarité Logement de la Vienne, dont SORÉGIÉS est chaque année le premier contributeur financier.

« Par cette décision, SORÉGIÉS fait le choix de la solidarité et de la proximité en renforçant encore sa mission de service au public dans la Vienne. Dans un contexte énergétique difficile, cette nouvelle mesure complète l'ensemble des dispositions que nous avons prises pour maîtriser durablement les prix de l'énergie pour nos clients particuliers », déclare Frédéric Bouvier, Directeur général de SORÉGIÉS.

A propos du Groupe SORÉGIÉS

Né il y a près d'un siècle à Poitiers, le Groupe SORÉGIÉS est un énergéticien intégré : production et fourniture de gaz et d'électricité, gestion des réseaux de distribution, éclairage public, services énergétiques et mobilités décarbonées.

Soucieux de partager ses valeurs et afin de proposer « l'énergie des territoires » partout en France, SORÉGIÉS fédère plus de 50 entreprises locales d'énergie au sein du fournisseur mutualiste Alterna énergie.

A travers la filiale SERGIÉS, le Groupe est un important producteur d'énergies renouvelables : plus de 45 hectares de centrales photovoltaïques, 14 parcs éoliens, 36 centrales hydroélectriques, ainsi que 4 unités de méthanisation/biogaz, représentant une production totale annuelle de 400 GWh.

En 2020 SORÉGIÉS a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 563 M€. Ses actionnaires de référence sont les communes et intercommunalités réunies au sein du Syndicat ÉNERGIÉS VIENNE, ainsi que le

Syndicat d'énergies de Maine-et-Loire, aux côtés de la Caisse des Dépôts et du Crédit Agricole Touraine Poitou.